

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 04 avril 2023

Sont présents : Ronan PHILIPPE – Fanny ANDRÉ – Nicole ARCHIER - Alain CRESCINI – PATRICK COMBE - Karine DESGRAND – Cyril Villat – Jean-Luc KRIEGEL – ELISABETH SERVE – Myriam NIVON – Luc DAVID – Philippe KOUOTZE.

Absents excusés : Laurent FINON pouvoir à Alain CRESCINI
Patricia FRENEA pouvoir à Jean-Luc KRIEGEL
Isabelle CROZET pouvoir à Fanny ANDRÉ
Vincente BERTHOLAT pouvoir à Patrick COMBE
Stéphane PERRIER – Caroline FRAISSE.

Le compte-rendu du conseil municipal du 09 mars 2023 appelle une observation Il convient de remplacer « la date du 04 avril : 16 h 30 Communauté de communes » par « la date du 04 avril : 16 h 30 commission communication ».

Il est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

TAUX IMPOTS

Alain CRESCINI commente l'Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023. Les bases d'imposition effectives 2023 augmentent de 7,60 % par rapport à 2022. L'impôt des Peaugrois sera en augmentation dû à l'augmentation de ces bases. En 2023, la taxe d'habitation est due pour les résidences secondaires. Ronan PHILIPPE et Alain CRESCINI proposent de ne pas modifier les taux pour 2023.

- Taxe Foncière (bâti) 30,14 %
- Taxe Foncière (non bâti) ... 68,13 %
- Taxe d'Habitation 6,25 %

Avis favorable, délibération à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget principal de la Commune est présenté aux élus par Monsieur Alain CRESCINI.

En section de fonctionnement, le budget de l'année 2023 s'équilibre à 2 056 438 € 19.

Dépenses

Charges à caractère général.....	248 680 € 00
Charges de personnel.....	406 370 € 00
Atténuations de Produits.....	5 000 € 00
Autres charges de gestion courante.....	312 960 € 00
Charges financières.....	1 600 € 00
Charges exceptionnelles.....	2 600 € 00

Provisions, Créances	635 € 00
Virement à la section d'investissement.....	1 078 593 € 19
TOTAL DES DEPENSES.....	2 056 438 € 19

Recettes

Produits des services.....	72 621 € 00
Impôts et taxes.....	584 901 € 00
Dotations et participations.....	516 407 € 00
Autres produits de gestion courante.....	48 000 € 00
Atténuation de charges.....	13 888 € 00
Résultat reporté.....	820 621 € 19
TOTAL DES RECETTES.....	2 056 438 € 19

En section d'Investissement, le budget de l'année 2023 s'équilibre à 2 414 389 € 96.

Dépenses

Immobilisations corporelles.....	721 866 € 68
Immobilisations en cours.....	1 369 885 € 85
Remboursement d'emprunts.....	52 500 € 00
Résultat reporté.....	270 137 € 43
TOTAL DES DEPENSES.....	2 414 389 € 96

Recettes

Subventions d'investissements.....	724 982 € 71
Immobilisations corporelles	140 000 € 00
Dotations fonds divers (FCTVA – Taxes d'aménagement).....	169 924 € 13
Affectation au 1068.....	300 889 € 93
Virement de la section de fonctionnement.....	1 078 593 € 19
TOTAL DES RECETTES.....	2 414 389 € 96

Le budget primitif de la Commune est approuvé à l'unanimité.

BUDGET CCAS 2023

Il est présenté en équilibre et s'élève à 11 500 € 00 pour la section de fonctionnement. La section d'investissement s'équilibre à 15 342 € 20.

Il a été présenté et approuvé par les membres du CCAS à l'unanimité.

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

La parole est donnée à Fanny ANDRÉ. Elle explique les rencontres avec les communes de Colombier-le-Cardinal et Bogy. Il en résulte une mise à disposition du personnel des services techniques pour la commune de Colombier-le-Cardinal à raison de 4 heures hebdomadaires à partir du 01 avril 2023. Concernant la commune de Bogy, le service est différé.

DIVERS

CYBERCRIMINALITÉ : Nicole ARCHIER relate la réunion d'information à laquelle elle a assisté avec Jean-Luc KRIEGER organisée par l'AMF07. Les élus précisent que « les petites mairies » sont les cibles de nombreuses cyberattaques et qu'il faut être vigilant.

ARDÉCHOISE 2023 : Jean-Luc KRIEGEL a assisté à la réunion de préparation de l'Ardéchoise début mars à St Alban d'Ay. Une nouvelle direction est en place. Il explique la difficulté à recruter des bénévoles. La course passera à Peaugres le mercredi 14 juin 2023. C'est la 30^{ème}, il est demandé à chaque village d'être imagitatif.

TRAVAUX ÉCOLE : Nicole ARCHIER explique la suite des travaux de l'extension de l'école. Le gros œuvre est terminé et il est temps de déménager les classes pour permettre de relier l'extension au bâtiment principal.

La société SOBECA a commencé l'extraction du câble électrique qui se trouve au niveau de l'extension.

RUE CENTRALE : La société SDT a débuté l'enfouissement des lignes électriques dans la rue centrale.

